



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **IDDC Sàrl**, Chemin des Vignes 4,
1804 Corsier-sur-Vevey
2. Déclaration de faillite: 04.09.2017
3. Suspension de faillite: 20.10.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 04.12.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: le commerce et prestations de service dans le domaine de l'informatique, de l'audio, de la vidéo et du multimédia.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
021/557.11.92
1800 Vevey

03883489

